

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**du**  
**24 juin 2010.**

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les procès-verbaux des précédentes séances de Conseil Municipal : 22 mars 2010 ; 22 avril 2010.

1°) À l'unanimité, le Conseil Municipal adopte la Décision Modificative n° 1 au Budget Primitif 2010.

2°) À l'unanimité, le Conseil Municipal sollicite Monsieur le Préfet de Seine-Maritime pour la création d'une régie d'Etat relative au paiement des contraventions dressées par l'agent chargé de la surveillance du stationnement sur la voie publique.

3°) À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les montants de la participation aux frais de scolarité pour l'année scolaire 2009-2010 (enfants domiciliés à Fontaine-la-Mallet et scolarisés à l'extérieur - enfants domiciliés à l'extérieur et scolarisés à Fontaine-la-Mallet).

4°) À l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le montant de la redevance pour occupation du domaine public par des commerçants sédentaires à 32 €/m<sup>2</sup>/an pour l'année 2010 (le forfait minimum étant fixé à 1 m<sup>2</sup>).

5°) À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise la reprise dans le domaine public communal de la voirie du lotissement « le Clos Mesnil », étant entendu que cette décision est subordonnée à l'exécution des travaux relatifs aux réserves émises par la commission « Travaux » lors de son état des lieux du 18 mai 2010.

6°) À l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'établir un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la Commune (PAVE), et d'informer de sa décision la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées.

7°) À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur MAURICE à signer une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage conjointement avec Monsieur le Président de la Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH), afin de définir la répartition des missions et des financements liés à la réalisation des travaux de réfection de chaussée « Rue de Fréville et Rue du Calvaire », exécutés simultanément aux travaux d'extension du réseau d'assainissement des eaux usées mis en œuvre par la CODAH.

8°) À l'unanimité, le Conseil Municipal émet un avis favorable quant à la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Electrification Rurale et de Gaz de la Région de Montivilliers (S. I. E. R. G.), soit l'organisation d'une maintenance syndicale des installations d'éclairage public pour les communes qui le souhaitent.

9°) À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Monsieur MAURICE à signer une convention pour l'organisation d'un prêt de jeux au « coin lecture » conjointement avec Madame la Présidente de l'association « L'Ecole à Jouer ».

10°) Le Conseil Municipal a procédé au tirage au sort de 6 électeurs qui figureront sur la liste préparatoire des jurés d'assises au titre de l'année 2011, en vue de l'établissement de la liste définitive :

- Monsieur PLANQUET Pascal ;
- Madame MARCHAL épouse BOURGEOIS de BOYNES Agnès ;
- Madame BLAMPIED épouse OLLIVIER Marie-France ;
- Monsieur HAUVILLE Patrick ;
- Monsieur PREUD'HOMME Laurent ;
- Madame RAPHALEN épouse AULNE Elise.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 55.